



En collaboration avec :



COMPTE-RENDU

**ATELIER DE REFLEXION SUR
L'ACCELERATION DE LA MISE EN
ŒUVRE DU NEXUS HUMANITAIRE-
DEVELOPPEMENT-PAIX (HDP) AU
BURKINA FASO**

OUAGADOUGOU, le 24 mai 2023

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
I. OUVERTURE DE L'ATELIER.....	3
II. Synthèse des travaux de l'atelier sur le nexus hdp.....	4
II.1. Synthèse des communications	4
II.1.1. Communication introductive sur les concepts et principes de mise en œuvre du Nexus	4
II.1.2. Présentation du Plan d'Action intérimaire des Nations Unies pour le développement durable (UNIDAP) 2023-2025 au Burkina Faso.....	4
II.1.3. Présentation du pilier humanitaire dans le Nexus	5
II.1.4. Bilan et perspective de mise en œuvre d'actions de développement dans le cadre du Nexus.....	5
II.1.5. Mise en œuvre du nexus HDP au Burkina Faso : Défis, leçons apprises et recommandations : Exemple du PUS-BF.....	6
II.1. 6. Synthèse des échanges sur les communications	6
II.2. Synthèse des travaux de réflexion de groupes	6
III. CLÔTURE DE L'ATELIER.....	8
ANNEXE 1: LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER SUR LE NEXUS HDP ..	Erreur ! Signet non défini.

INTRODUCTION

Le mercredi 24 mai 2023, s'est tenu à l'hôtel LANCASTER Ouaga 2000 (ex hôtel LAÏCO) un atelier de réflexion sur la mise en œuvre du Nexus Humanitaire- Développement- Paix (HDP), sous la présidence de Monsieur Nicolas KOBIANE, Secrétaire général (SG) du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) représenté par M. Philippe DAKOURE, Chargé de missions audit ministère.

Organisé par la Troïka des partenaires techniques et financiers en collaboration avec la partie nationale, cet atelier a connu la participation d'acteurs de la société civile et d'organisations non-gouvernementales, des organisations de secours d'urgence, des organisations humanitaires, de structures étatiques et de Partenaires techniques et financiers.

Cet atelier avait pour objectif général de s'accorder sur une démarche commune pour l'intégration systématique de l'approche Nexus HDP dans les interventions de ces divers acteurs et d'élaborer des résultats collectifs à atteindre dans ce cadre. L'atelier visait dès lors trois objectifs spécifiques qui sont : (i) s'accorder sur une compréhension commune de l'approche Nexus entre les différents acteurs impliqués ; (ii) Identifier les défis et les opportunités liés aux trois domaines du Nexus et proposer des pistes de solutions et de collaboration (iii) Elaborer des résultats collectifs et identifier les acteurs possibles impliqués dans la coordination de leur mise en œuvre.

Trois actes majeurs ont constitué cet atelier : la cérémonie d'ouverture, le déroulement des travaux et la clôture de l'atelier. Le présent fait la synthèse des échanges.

I. OUVERTURE DE L'ATELIER

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux interventions : le mot de bienvenue du Président de la Troïka suivi du discours d'ouverture du représentant du Secrétaire général du MEFP. Dans son mot de bienvenue, Son Excellence monsieur Andreas Michael PFAFFERNOSCHKE, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne, Président de la Troïka a d'abord souhaité la bienvenue aux nombreux participants. Il a ensuite précisé l'objectif global de la Troïka qui est de coordonner et représenter la position des PTF au niveau national. Poursuivant son intervention, il a situé le contexte de l'organisation de cet atelier qui fait suite à la révision des termes de référence de la Troïka. Celle-ci s'est fixé entre autres objectifs de renforcer la coordination des composantes du Nexus Humanitaire-Développement-Paix et sa mise en œuvre au niveau des interventions soutenues par les PTF. Le Président de la Troïka s'est réjoui de l'engagement du Burkina Faso à s'approprier le Nexus HDP et a salué la forte implication de la partie nationale dans l'organisation de l'atelier. Terminant son propos, il a souligné que les conclusions des travaux de cet atelier devraient permettre d'alimenter les réflexions en cours pour la finalisation du Plan d'action intérimaire des Nations Unies pour le développement durable du Burkina Faso 2023-2025 (UNIDAP).

Le Secrétaire général du MEFP empêché, c'est le Chargé de missions Monsieur Philippe DAKOURE qui a prononcé son discours. Il a avant tout rappelé que le Nexus est une approche coordonnée consistant à « *transcender la division humanitaire-développement, en travaillant en direction de résultats collectifs basés sur des avantages comparatifs et des cadres pluriannuels* » conformément aux orientations du premier sommet Humanitaire Mondial tenu à Istanbul en mai 2016. Cette logique a conduit le Burkina Faso à s'engager dans la promotion du Nexus HDP comme principe d'intervention. Citant plusieurs auteurs et personnalités, il a indiqué que dans le contexte sécuritaire et humanitaire difficile que connaît le Burkina Faso, le Nexus HDP apparaît comme une exigence pour réduire la vulnérabilité globale des Personnes déplacées internes (PDI), renforcer les mesures de prévention et de mitigation des risques sécuritaires et catastrophes naturelles. Traduisant ces remerciements à la Troïka des PTF et au Système des Nations Unies (SNU) pour leurs soutiens multiformes au Gouvernement du Burkina dans les différents chantiers de développement durable dans un contexte de défis sécuritaire et humanitaire difficiles, il a déclaré ouverts les travaux de l'atelier sur la mise en œuvre du Nexus HDP.

II. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE L'ATELIER SUR LE NEXUS HDP

Les travaux de l'atelier sur le nexus HDP se sont déroulés en deux phases : une première qui a porté sur des présentations suivies d'échanges et une seconde phase qui a concerné des travaux de groupes.

II.1. Synthèse des communications

Au total cinq (05) communications ont été présentées au cours de cette première partie des travaux de l'atelier : (i) une communication introductive sur les concepts et principes de mise en œuvre du Nexus, (ii) une présentation de l'UNIDAP au Burkina Faso, (iii) une présentation du pilier humanitaire dans le Nexus, (iv) une présentation du bilan et perspective de mise en œuvre d'actions de développement dans le cadre du Nexus et (v) une présentation sur la mise en œuvre du Nexus HDP au Burkina Faso: Défis, leçons apprises et recommandations : Exemple du PUS-BF.

Ces différentes communications ont permis de définir les concepts de base et les principes du Nexus HDP au Burkina Faso dans le cadre de Plan d'Action intérimaire des Nations Unies pour le développement durable (UNIDAP) et de dégager les leçons apprises, les défis et recommandations liés à la mise en œuvre du Nexus HDP au Burkina Faso.

II.1.1. Communication introductive sur les concepts et principes de mise en œuvre du Nexus

Cette communication a été faite par Monsieur Wim SCHALENBORG, Chef de Coopération de l'Ambassade de Belgique, au nom de la Task force sur le Nexus. Il a axé sa communication sur la définition de l'approche Nexus qui vise à renforcer la collaboration, la cohérence et la complémentarité entre les acteurs humanitaires, de développement et de paix, basée sur les avantages comparatifs de chacun pour répondre aux besoins immédiats, réduire les risques, adresser la vulnérabilité et s'attaquer aux causes profondes des crises, afin de réduire le nombre de personnes dépendantes de l'aide humanitaire. Il explique que le Nexus HDP est devenu important du fait de la dégradation majeure du contexte marqué par la pauvreté, l'insécurité alimentaire, les nombreux déplacements, la violence, etc. Selon les recommandations du Comité d'Aide au Développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE-CAD), onze principes sont définis pour cadrer les approches de coordination, de programmation et de financement. Trois messages clés sont élaborés en lien avec la question Nexus. Ces messages clés stipulent que (i) une approche Nexus est une façon de travailler dans un contexte fragile ou de crise, en priorisant la prévention, en faisant du développement où et quand cela est possible, et de l'aide humanitaire quand cela est nécessaire.; (ii) cela n'implique pas une fusion de programmes ou une intégration d'acteurs ou d'actions HDP, mais une meilleure coordination, cohérence, et complémentarité entre actions et acteurs ; (iii) l'approche Nexus favorise une programmation basée sur le sens commun qui adresse l'impact immédiat des chocs et des crises, tout comme les causes à long terme des crises, des fragilités et des conflits, afin de réduire les besoins, les risques et les vulnérabilités des populations. La contribution des acteurs humanitaires et de développement est attendue à travers le soutien à la paix localement et une sensibilité au conflit (déjà au niveau de l'analyse et de la programmation). Pour conclure sa communication, il évoque que l'UNIDAP, à travers l'identification des résultats collectifs, constitue une opportunité pour accélérer la mise en œuvre du Nexus.

II.1.2. Présentation du Plan d'Action intérimaire des Nations Unies pour le développement durable (UNIDAP) 2023-2025 au Burkina Faso

Cette communication a été présentée par Madame Chantal LACROIX, Cheffe de bureau du Coordonnateur résident (RCO) du SNU. Elle explique que l'UNIDAP est la planification intérimaire de coopération entre l'Organisation des Nations Unies (ONU) et le Burkina Faso. Il est essentiel pour maintenir les progrès et poursuivre les efforts de coopération. Il sera le véhicule pour catalyser les moyens matériels et financiers et tous les PTF sont invités à y adhérer et contribuer. Le nouveau UNIDAP est formulé en prenant en compte l'approche Nexus HDP pour relever le niveau de développement économique et social du Burkina qui est classé 138^{ème} à l'échelle mondiale sur 168 pays. Le processus de planification stratégique de l'UNIDAP, mis en œuvre de septembre 2022 à mai 2023, préconise de lier l'humanitaire, le développement et la paix en se basant sur une analyse pays commune

qui met en évidence les défis et les opportunités dans le contexte actuel. L'UNIDAP étant basé sur une approche décentralisée et localisée qui permet de répondre aux besoins spécifiques de chaque région, l'approche Nexus HDP jouera un rôle central dans sa mise en œuvre en fournissant à travers les cinq bureaux régionaux intégrés du Système des Nations Unies (SNU) à Dori, Fada N'gourma, Ouahigouya, Bobo Dioulasso et Kaya des solutions de développement appropriées.

II.1.3. Présentation du pilier humanitaire dans le Nexus

Cette communication, présentée par Monsieur Soumaïla ZOROM, Secrétaire Permanent du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (SP-CONASUR), a été articulée en cinq points à savoir (i) le contexte humanitaire, (ii) la vision Nexus ; (iii) la stratégie d'intervention ; (iv) les défis et (v) les perspectives. Le communicateur a d'abord rappelé l'évolution de la situation nationale marquée dès 2015 par des attaques, menaces terroristes et conflits communautaires localisés. Cette situation va se dégrader en 2019, année où les attaques se sont intensifiées entraînant des déplacements massifs de population (87 000 PDI en janvier). Le contexte national, selon le communicateur, est aussi celui de l'apparition de la pandémie de la COVID en 2020. En 2021, le contexte est marqué par des poches de sécheresse et l'abandon de certaines terres agricoles du fait de l'insécurité qui a entraîné des vagues de déplacés internes. En 2023, plus de 2 millions de personnes déplacées internes sont recensées. La vision du CONASUR sur le Nexus est de réduire les besoins humanitaires, les risques et les vulnérabilités. Cette vision s'opérationnalise à travers les actions suivantes : (i) Mise en place d'un dispositif de réponse urgente ; (ii) Intervention structurée auprès des PDI et Communautés hôtes vulnérables dans les zones à accès difficile ; (iii) Approche holistique reposant sur les principes humanitaires et accords internationaux ; (iv) Actions de promotion de la cohésion sociale et de la paix ; (v) Appui au relèvement par le soutien aux moyens d'existence ; (vi) Réhabilitation des infrastructures. La réponse humanitaire du Gouvernement s'appuie sur deux outils fondamentaux que sont : le Plan de Réponse Humanitaire (HRP) 2023 et la Stratégie nationale de relèvement des personnes déplacées internes et des communautés d'accueil (SNR-PDICA 2023-2027). Tous ces mécanismes s'alignent sur le Plan d'Actions pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD). Les défis majeurs sont d'harmoniser la compréhension sur le Nexus afin de décloisonner les piliers (humanitaire, paix et développement), coordonner au sein des trois piliers, suivre et évaluer conjointement. Il a également souligné la nécessité pour les acteurs d'avoir une flexibilité financière pour mettre en œuvre le Nexus. Concernant les perspectives, elles portent sur des efforts de coordination entre les acteurs intervenant aussi bien dans l'humanitaire que dans le développement, la localisation (implication des acteurs locaux pour pérenniser les actions) et le plaidoyer pour le renforcement du Nexus.

II.1.4. Bilan et perspective de mise en œuvre d'actions de développement dans le cadre du Nexus

Cette communication a été présentée par Monsieur Idrissa SIDIBE, Chef de département statistiques, évaluation et capitalisation au Secrétariat exécutif national de la Politique nationale de développement (SEN-PND). En introduction, il a expliqué que l'élaboration du PA-SD prend en compte le Nexus HDP sur l'ensemble de ces quatre piliers (sécurité, réponse humanitaire, refondation de l'Etat et gouvernance, réconciliation et cohésion sociale). En outre, il a souligné l'existence d'une commission thématique : « Paix, sécurité, action humanitaire et développement ». En termes de bilan d'actions, il a évoqué la mise en œuvre des projets et programmes de développement et l'existence de politiques et stratégies. Les actions de développement dans les zones à fort déficit sécuritaire se traduisent par la réalisation d'infrastructures sociales dans les zones qui accueillent les personnes déplacées internes et l'appui à la production agricole au profit des PDI. Les défis majeurs, conclut-il, sont la sécurisation des localités pour permettre la poursuite ou l'achèvement de la réalisation de nombreux chantiers, la réduction des inégalités de développement entre les localités et la mise en place d'un programme d'urbanisme de crise.

II.1.5. Mise en œuvre du Nexus HDP au Burkina Faso ; Défis, leçons apprises et recommandations : Exemple du PUS-BF

Cette communication a été faite par Monsieur Ousmane OUANDAOGO, Chargé de composante sur le Programme d'urgence pour le Sahel (PUS) à la Direction générale du développement territorial (DGD) au Ministère en charge de l'Economie. Cette communication a mis le focus sur un cas pratique de projet intégrant l'approche Nexus HDP dans sa mise en œuvre. Le PUS est une proposition de réponse à la crise sécuritaire et humanitaire que connaît le Burkina Faso. La vision du Gouvernement sur le Nexus HDP intégrant les aspects relatifs à la prévention et à la consolidation de la paix est prise en compte dans l'axe 1 du Plan national de développement économique et social (PNDES) qui s'articule autour de la consolidation de la résilience, de la sécurité, de la cohésion sociale et de la paix. Elle est opérationnalisée dans la stratégie de mise en œuvre du PUS-BF qui met l'accent sur la sécurité comme un préalable à toute autre intervention. Les quatre axes du PUS prennent en compte le Nexus HDP. Il s'agit de (i) prendre en charge des défis sécuritaires et assurer la présence de l'Etat, (ii) Optimiser la gestion des urgences humanitaires et sociales, (iii) Renforcer la résilience des populations et relancer les économies locales, (iv) Renforcer la cohésion sociale et la paix. Il termine sa communication en présentant quelques défis et leçons apprises dont la plupart appellent à une synergie d'acteurs et une nécessaire flexibilité dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement au regard du contexte national très volatile. La coordination et le leadership dans les interventions sont des défis majeurs de même que la mobilisation des ressources.

II.1. 6. Synthèse des échanges sur les communications

Après les présentations, la parole a été donnée aux participants qui ont posé des questions d'éclaircissement auxquelles des réponses ont été apportées. Les questions se rapportaient à :

- ***Comment les personnes déplacées internes accèdent-elles à la terre pour des productions sachant que dans certaines régions des défis existent autour du foncier ?*** En réponse à cette question, il est ressorti que des efforts sont faits à travers la mise en œuvre du plan de réponse, des projets de relèvement pour faciliter l'insertion des PDI dans les milieux d'accueil en leur favorisant l'accès de périmètres aménagés et intrants agricoles. Outre cela, l'Observatoire national du foncier met en œuvre un projet d'accès aux terrains grâce au financement du Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) à travers lequel des actions de plaidoyer sont menées auprès des possesseurs fonciers et des autorités locales pour favoriser l'acquisition des terres et leur sécurisation en faveur des PDI.
- ***Peut-on avoir une efficacité des interventions humanitaires et de développement si on n'a pas la sécurité ?*** Il existe deux types de paix : la paix négative (absence de violence) et la paix positive (les attitudes, les institutions et les structures qui créent et soutiennent des sociétés pacifiques). L'approche Nexus s'inscrit dans la paix positive car elle permet de s'attaquer aux causes profondes des conflits de manière holistique et durable - tout en répondant aux besoins immédiats humanitaires en cas de crise.
- ***Pourquoi la présentation sur l'UNIDAP n'a pas exposé les résultats collectifs formulés pour le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) de 2018 ?*** L'UNIDAP a été développé sur la base d'une analyse poussée du contexte national. Cette analyse a été faite sur chaque pilier de l'UNIDAP. Depuis l'élaboration de l'ancien programme, le contexte national a beaucoup changé. Le contexte ayant fondamentalement changé, les outils de suivi sont devenus inopérants.
- ***En quoi consiste le programme d'urbanisme de crise ?*** Il s'agit d'un programme actuellement en écriture et orienté vers l'accès au logement dans les villes qui accueillent les personnes déplacées internes.

II.2. Synthèse des travaux de réflexion de groupes

La deuxième partie des travaux de l'atelier a consisté en des travaux de réflexion en groupe suivis par des plénières. Dans un premier temps, trois groupes ont été formés pour réfléchir sur des sujets à prendre en compte pour la proposition de résultats collectifs, sur base des plans, stratégies et expériences des acteurs des trois piliers du Nexus. Chaque groupe se devait d'identifier quatre thématiques qui allaient

faire l'objet de synthèse en plénière. La synthèse de la plénière a conduit à l'identification de quatre thématiques, choisis sur la base de plusieurs thèmes proposés par groupe. Les quatre thèmes retenus sont :

- *Gouvernance locale et cohésion sociale ;*
- *Sécurité alimentaire ;*
- *Accès aux services sociaux de base ;*
- *Protection sociale.*

En ce qui concerne les thèmes choisis, une discussion s'est engagée sur la question de savoir si le développement économique et la création de moyens de subsistance (*livelihoods*) au-delà du développement agricole/rural (lié à la sécurité alimentaire) sont inclus de manière adéquate dans les thèmes proposés.

Les réflexions se sont poursuivies dans les travaux de groupes. Pour cette étape, quatre groupes ont été constitués et devaient se pencher sur les questions suivantes :

- Quels sont les acteurs clés et comment mieux les mettre ensemble ?
- Qu'est-ce qui doit changer par rapport à la coordination entre les acteurs ?

A l'issue des travaux de groupe et des discussions en plénière, les participants sont parvenus aux résultats consignés dans le tableau ci-dessous.

	Thématique	Résultat Collectif	Acteurs Impliqués	Mécanismes Coordination
1	Gouvernance locale et cohésion sociale.	D'ici 2025, la consolidation de la paix et la cohésion sociale sont renforcées à travers une gouvernance locale inclusive et participative.	<p><u>Étatique</u> : Gouvernement, élus locaux, membres des délégations spéciales, les chefs de circonscription administrative (CCA), les Services techniques déconcentrés (STD).</p> <p><u>Non-étatiques/partenaires</u> : Agences SNU, ONG Internationales, OSC, partenaires bilatéraux et multilatéraux, secteur privé.</p>	Comité national de pilotage de la PND, CSD (GAL, JDH, DS, Travail ...), groupe de travail NEXUS (à créer), CCR, CRD, Cadre de concertation État-ONG, PTF, Troïka, clusters & inter cluster coordination group, OCHA, CCP, UNRCO.
2	Sécurité alimentaire.	D'ici 2025, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est durablement améliorée.	<p><u>Étatique</u> : Acteurs étatiques, collectivités territoriales, organisations régionales & sous régionales.</p> <p><u>Non-étatiques/partenaires</u> : PTF, ONG et association de développement, acteurs du secteur privé, groupement à base communautaire, autorités coutumières et religieuses, médias.</p>	CT-CNSA, cluster sécurité alimentaire, cluster nutrition, les CSD, CRD, CCP, CCCO, Groupe PTF, Secrétariat technique CSRN.
3	Accès aux services sociaux de base.	D'ici 2025, l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité est amélioré.	<u>Étatique</u> : Ministères, collectivités territoriales (régions et communes).	ST/SP/SE, clusters sectoriels (éducation, santé, ICCG, etc.), CSD, CRD, mécanismes de concertations spécifiques (CONASUR, CNSA, etc.),

	Thématique	Résultat Collectif	Acteurs Impliqués	Mécanismes Coordination
			<u>Non-étatiques/partenaires</u> : ONG (locales/internationales), OBC/AD/Fondations, partenaires/PTF (SNU : UNICEF, OMS, PAM, FAO, UNFPA, UNDP ; Multilatéraux : BM, BAD, BID, etc. ; Bilatéraux).	Coordination Troïka / Gouvernement.
4	Protection sociale	D'ici 2025, les populations bénéficient équitablement d'une protection sociale inclusive et de qualité.	<u>Étatique</u> : Gouvernement, collectivités territoriales, Assemblée Nationale. <u>Non-étatiques/partenaires</u> : Banque Mondiale, Système des Nations Unies, Union Européenne, Belgique, GIZ, Suède, etc. <u>Proposition Lead</u> : Secrétariat permanent du Conseil national de la protection sociale.	Conseil National de la Protection Sociale, CSD travail, emploi et protection sociale, Comité national de pilotage de la politique nationale de développement.

III. CLÔTURE DE L'ATELIER

En clôture de l'atelier, les représentants de la Task force Nexus et la Troïka ont tous manifesté leur satisfaction du déroulement de l'atelier et des résultats obtenus à l'issue des réflexions. Ils ont remercié tous les acteurs qui ont contribué à l'atteinte de ces résultats. Ils ont rappelé que la mise en œuvre de l'UNIDAP va se faire autour des résultats collectifs phares.

Au nom de la partie nationale, le Directeur général adjoint de l'économie et de la planification, Monsieur Mahamadou BOKOUM, a indiqué sa satisfaction quant à la tenue de cet atelier de manière concertée. Il a rappelé que l'Etat reste le lead dans la conduite du processus d'opérationnalisation de l'approche Nexus et a invité l'ensemble des acteurs à s'y engager. La clôture de l'atelier s'est faite sur des perspectives de voir se poursuivre les échanges avec la finalisation de l'UNIDAP pour aller concrètement à la mise en œuvre des solutions proposées en lien avec le Nexus HDP.

